

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 avril 2018**  
**Rapporteur :**  
**Madame Valérie GACOGNE**

**N° 1**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 27/04/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018  
(accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Divers organismes - Modification de la représentation**

**Il s'agit d'actualiser la composition de plusieurs organismes.**

\*\*\*

Madame Isabelle LE BAL a fait savoir qu'elle renonce à son poste de membre titulaire au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL), ainsi qu'au conseil d'établissement du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique (CMAD).

Il convient par conséquent de procéder à son remplacement au sein des organismes considérés.

\*\*\*

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel de candidatures, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations ont pris effet immédiatement et il en a été donné lecture par le maire. Ainsi, les personnes suivantes siégeront au sein des organismes énumérés ci-dessous :

|  | <b>Désignation par le CM :</b> |
|--|--------------------------------|
| Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique (CMAD) (conseil d'établissement)  | Laurence VIGNON                |
| Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) (membre titulaire) | Jean-Pierre DOUCEN             |